

Réf: Dossier N° 004654

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SYLLA FAST TRANSPORT » en abrégé « S.F.T »

Siège social Daloa, Daloa, Quartier-daloa,lot 421,ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2021, et enregistrés au CEPICI le 21/01/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYLLA FAST TRANSPORT » en abrégé
« S.F.T »

Objet : LE TRANSPORT DE PERSONNES ET MARCHANDISES
L'IMPORT EXPORT
PRODUITS AGRICOLES
GENIE CIVIL
LES TRAVAUX PUBLICS
FOURNITURE DE BUREAUX
LOCATION DE VEHICULES
TRANSPORT LOGISTIQUE
PRERSTATIONS
DIVERSES
LA PARTICIPATION DIRECTE OU INDIRECTE DE LA
SOCIETE A TOUTES ENTREPRISES OU SOCIETES CREEES OU A
CREER, POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L'OBJET CI-AVANT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Daloa, Daloa, Quartier-daloa,lot 421,ilot 47

Dirigeant(s) : M SYLLA SALIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03646 du 04/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20070/GTCA/RC/2021 du 04/08/2021

